

Monsieur le Président de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative aux obligations des

Concessionnaires de la Ville de Limoges Métropole

Vu la délibération du conseil communautaire du 28 décembre 2024 relative à la fixation des

tarifs des concessions pour l'année 2025,

Vu la demande présentée par [REDACTED]

Il s'agit d'attribuer une concession cinéraire sur le site cinéraire de la commune de

Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder un établissement de la Ville.

Article 1.

La concession cinéraire n° 1579, relative au site cinéraire de la commune de

Limoges Métropole, est attribuée à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

de la commune de Limoges Métropole, à l'effet d'y fonder le site cinéraire

DÉCISION

Décision d'attribution d'une concession cinéraire - 1579

1 DOCUMENT - Publié le 6 Novembre 2025



DEC_FUNER_1579_ATTRIBUTION_CONCESSION.pdf
(.pdf, 330,8 Ko)



TÉLÉCHARGER